

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez BONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
22 Octobre 1880.

Chronique générale.

Il nous revient que l'inquiétude est très-
grande au ministère au sujet des rapports
des préfets. Ces rapports sont chaque jour
moins rassurants et sont en contradiction
avec les nouvelles optimistes des journaux
officiels.

Ils signalent une effervescence en pro-
vince, dans les villes où la persécution reli-
gieuse a déjà commencé, et qui augmentent
encore l'incertitude cruelle où le gouverne-
ment laisse les congrégations qui se savent
menacées.

On nous assure même que, dans deux
villes, notamment, les préfets auraient des
craintes pour le maintien de l'ordre. Le ca-
binet commencerait même à trouver qu'il
est allé un peu loin et voudrait bien pouvoir
reculer.

Les craintes de l'émeute ne seraient-elles
pas le motif secret des négociations qu'il
s'efforce de vouloir reprendre avec l'épisco-
pat? Mais l'épiscopat est averti par l'expé-
rience, et, d'ailleurs, les haines de la popula-
tion qu'on a soulevées dans le Midi permet-
tront-elles au gouvernement d'entendre la
voix de la raison?

Aussi, quoi qu'on dise, les congrégations
ne doivent pas croire à une suspension de
la persécution.

On va même jusqu'à dire que M. Constans
est effrayé de cette situation, dont il
porte pourtant la lourde responsabilité.

Il craint surtout, il est vrai, pour son por-
tfeuille et ne croit pas qu'il lui soit possible
d'affronter l'orage: « Je laisserai, disait-il
avant-hier à un de ses familiers, une rude
besogne à mon successeur. »

En attendant, nous croyons savoir que
cette semaine, demain samedi, sans doute,
une nouvelle exécution aura lieu; il faut

bien donner quelque chose à dévorer à l'opi-
nion radicale.

D'après une dépêche du préfet des Bou-
ches-du-Rhône, une grande fermentation
régne en ce moment à Marseille, à propos
de l'application des décrets aux communau-
tés religieuses. Hier matin, on craignait des
désordres parmi la population. Les troupes
ont été consignées pour être mises à la dis-
position de l'autorité.

Quoi qu'il en soit, disent les Tablettes d'un
Spectateur, hier matin, au conseil de cabi-
net, sur les instances de M. Constans, les
ministres auraient décidé de poursuivre im-
médiatement l'exécution des décrets. A midi,
M. Constans, de retour du ministère de l'in-
struction publique, a fait adresser des dé-
pêches chiffrées aux préfets des départements
dans lesquels l'exécution des décrets doit
avoir lieu.

Un certain nombre de députés influents
sont déjà rentrés à Paris; on remarque et
l'on commente les conférences qu'ils ont
entre eux. En même temps, les couloirs
du Palais-Bourbon commencent à se repeu-
pler.

Tout fait prévoir une session très-ora-
geuse, une nouvelle crise ministérielle et
peut-être gouvernementale.

On sait tous les bruits singuliers qui ont
couru, depuis quelque temps, sur les dispo-
sitions des gauches à l'égard de M. Gam-
betta et de celui-ci vis-à-vis de ses adversai-
res présumés, centre gauche, gauche répu-
blicaine, grévistes, etc. Le mot de fructidori-
sation a même été prononcé à ce sujet.

On causait de cette éventualité dans un
groupe où se trouvaient des officiers très-ré-
publicains, et qui doivent leur fortune mili-
taire au gouvernement de Bordeaux. L'un
d'eux s'exprima textuellement ainsi, avec
l'approbation unanime de ses collègues :

« Il n'est plus temps, désormais, pour
M. Gambetta de tenter un coup de force
quelconque; personne, dans l'armée, ne le
suivrait plus, à commencer par ceux qu'il
croit lui être tout dévoués. »

On s'est alors demandé ce que ferait l'ex-

dictateur privé de ce moyen d'action et atta-
qué par une majorité républicaine. L'opi-
nion dominante était qu'il se jetterait, en ce
cas, à corps perdu dans le parti des radicaux
extrêmes et des intransigeants, lesquels,
malgré leurs rancunes, seraient encore tout
prêts à l'accueillir.

On écrit de Berlin :

« On a déjà fait savoir à M. Grévy que,
s'il est vrai que M. Gambetta songe dès la
rentrée des Chambres à renverser le minis-
tère actuel en France, le cabinet de Berlin
considérerait comme un danger la retraite
de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Le cabinet
de Vienne partage sur ce point les vues de
M. de Bismarck, et M. de Beust s'en est fran-
chement expliqué avec le Président de la Ré-
publique. »

Voici les préfets qui reviennent de nou-
veau à Paris pour conférer avec le ministre
de l'intérieur. Ces derniers jours, un grand
nombre ont été reçus par M. Constans, en
audience particulière, les uns après les
autres.

Quelques journaux assurent que M. Constans
garde le secret de son plan d'exécution
contre les congrégations, même vis-à-vis de
ses collègues du cabinet. Les ordres sont
transmis directement par lui au dernier mo-
ment aux agents d'exécution. Les ministres
et le Président de la République lui-même
n'apprennent qu'après ce qui s'est passé.

Une grave question soulevée par le gou-
vernement français menace d'étendre à l'é-
piscopat la persécution inaugurée contre
les ordres religieux. Le gouvernement exige-
rait que les nouveaux évêques à élire fissent
adhésion aux fameux articles organiques
que le Saint-Siège n'a jamais voulu recon-
naître comme faisant partie du Concordat.
Le Saint-Siège se refuse naturellement à
imposer aux évêques une adhésion incompati-
ble avec les principes et les prérogatives de

leur mission spirituelle. Il en résulte que la
situation se complique de plus en plus :
l'ambassadeur ne revient pas encore; plu-
sieurs sièges épiscopaux demeurent vacants;
enfin, le Concordat lui-même pourrait être
ébranlé par suite des prétentions du gouver-
nement au sujet des articles organiques. Ce
qui est bien certain, c'est que le Saint-Siège
a fermement résolu de ne point céder à ces
nouvelles prétentions.

Les bons radicaux de Toulouse viennent
de faire parvenir une adresse à M. Constans
pour le féliciter du « zèle qu'il a mis à faire
expulser les religieux de leurs couvents »,
et pour l'encourager à poursuivre l'exé-
cution des décrets « jusqu'à l'extinction de
tous les moines qui grouillent sur le
territoire de la République. Il aura de
cette façon rendu service au pays et la pa-
trie lui en sera reconnaissante (sic). »

M. Henri Rochefort a invité le vieux Ga-
ribaldi à venir à Paris pour fêter sans doute
l'avènement prochain du parti démago-
gique.

M. Gambetta, à cette nouvelle, s'est em-
pressé d'écrire à un député italien la lettre
suivante :

Paris, 11 octobre 1880.

Mon cher monsieur Galati,

Je réponds sur-le-champ à votre question.
Je crois que si le général Garibaldi venait à Pa-
ris, non-seulement il y serait reçu par tout répu-
blicain avec amour et reconnaissance, comme le
héros de Dijon, mais encore comme le représen-
tant de cette noble et généreuse Italie, qui, au
moment de nos revers, a laissé mourir ses meilleurs
enfants pour le triomphe de notre République et de
notre liberté.

Recevez, cher monsieur, toutes mes amitiés.
LÉON GAMBETTA.

Cette lettre nous révèle la vraie situation
de M. Gambetta, qui, pour garder un peu
de popularité, est obligé de suivre les hom-
mes de l'intransigeance.

Evidemment il ne tenait pas du tout à
cette visite plus embarrassante qu'utile du

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

XXII

— Eh quoi ! disait Bernardine à maître Cotentin,
qui s'apprêtait au départ... eh quoi !... vous ne
venez pas revenir après-demain à l'église pour
conduire votre filleule ?

— Écoute donc, mon enfant, répondit-il avec
une tendresse dans laquelle perçait cependant une
certaine susceptibilité blessée, tu as fait demander
le notaire, et le notaire s'est empressé d'accourir à
ton appel; mais tu n'avais pas consulté le parrain
et ses occupations...

— Sois tranquille, Bernardine, interrompit tout
à coup la tante Rose. Je vais lui parler, moi... et il
viendra.

Elle prit, en effet, le bras du notaire, et, après
quelques tours de verger, elle le ramena disant à
Bernardine :

— Je reviendrai, mon enfant... Oh ! oui, je re-
viendrai !

Puis, sans s'expliquer davantage, il embrassa sa
filleule avec une émotion étrange, et partit aussitôt.

Aucun autre incident ne marqua la journée ;
mais, vers la brune, Pétronille fit soudainement
irruption dans la salle basse, et, d'une voix tout
essoufflée, nous cria :

— Vlà... v'là qui vient de s'arrêter à la barre
de l'enclos une calèche toute reluisante d'or !

— Après?... demanda je ne sais plus lequel de
nous.

— Après... une superbe demoiselle est descen-
due de la voiture... Ça doit être pour le moins une
princesse... Puis un *biau* monsieur... Il a *croché* la
princesse.

— Croché ?

— Oui... il lui a donné le bras, et tous les *deusse*
ils viennent par ici... Tenez, tenez, les v'là !

— Le *biau* monsieur, c'était le Hollandais Vans-
traet; la princesse... c'était mademoiselle Maniquet.

Elle avait parfaitement choisi son heure pour
risquer la confrontation avec Bernardine, et, non
contente encore des voiles du crépuscule, elle s'était
tellement ébéguinée de dentelles et de gaze,
qu'on ne distinguait plus guère que ses yeux.

Quant au reste de la toilette, jamais modiste
parisienne n'avait chiffonné plus séduisante capote,
jamais plus élégante robe n'avait fait chanter ses
volants de soie sous un plus splendide cachemire.

Pétronille était pleinement justifiée : c'était là
vraiment une princesse.

Elle entra, légère et superbe, marcha droit à son

heureuse rivale, s'inclina gracieusement devant
elle, et lui dit :

— On a dû vous prévenir, mademoiselle, que
j'étais dans l'intention de vous apporter moi-même
mon cadeau de noces. Oh !... je veux que vous
l'acceptiez de ma main, cousine... C'est mon
droit... Permettez-moi donc de vous l'offrir.

Et, se tournant à demi vers un petit groom, dont
j'oubliais de mentionner la présence, elle lui fit
signe de déposer sur la table le carton dont il était
porteur, puis de l'ouvrir.

Bernardine, bien que tout d'abord un peu inter-
dite, sut trouver une réponse pleine de tact et de
dignité modeste. Mais lorsque Anastasie l'eut con-
trainte à voir qu'il s'agissait de fleurs extra-fines
et d'un magnifique voile de dentelle, elle se récria
avec un étonnement candide, avec une toute char-
mante douceur :

— Y songez-vous, mademoiselle ? d'aussi riches
choses à moi, une simple mariée de village... pres-
que une paysanne... Oh ! non, non, c'est impos-
sible.

— Les refuseriez-vous ? interrompit mademoi-
selle Maniquet, presque avec le désir qu'on lui fit
cet affront aux yeux de Roger.

Mais Bernardine ne lui donna pas cette joie ; elle
répondit :

— Je les accepte, mademoiselle... mais pour en
faire hommage à la Vierge de notre église, hom-

mage en votre nom comme au mien, et je la prierai
pour que vous aussi vous soyez heureuse.

Anastasie se mordit les lèvres.

Mais elle n'était point fille à se rebuter pour si
peu. Elle reprit aussitôt son aplomb, elle sourit
derechef, et se tournant à demi vers Vanstrael :

— Charmante ! lui dit-elle. N'est-ce pas, mon-
sieur, qu'elle est charmante ?

Le Hollandais s'inclina gravement.

Puis mademoiselle Maniquet reporta ses regards
vers Bernardine, et, comme entraînée par une
sympathique admiration :

— Cousine, s'écria-t-elle, il faut que je vous
embrasse !

Ce baiser de Judas fut donné... Anastasie dut se
retenir à quatre pour ne point mordre.

On s'assit.

Le vicomte, qui ne s'était encore mêlé à la scène
que par quelques paroles inintelligibles, paraissait
de plus en plus embarrassé.

Quant à Bernardine, elle était vraiment admi-
rable de convenance et de simplicité; pour la Ma-
niquette, ainsi que n'eût pas manqué de dire Pétro-
nille, elle semblait parfaitement à l'aise, et l'on eût
dit qu'elle ne conservait aucun souvenir amer,
aucun pénible regret. Elle plaça fort à propos
deux ou trois phrases heureuses dont elle s'était
sans doute munie d'avance; elle fut d'un enjou-
ment vraiment enfantin, d'une cordialité vraiment

vieux condottiere. Mais comme la manifestation pouvait se faire sans lui et surtout contre lui, il a jugé nécessaire de s'y associer.

Mais sa démarche *in extremis* ne trompera personne. Garibaldi est pour les radicaux et non pour les opportunistes; et les fêtes qui célébreront son arrivée célébreront aussi le triomphe prochain de M. Henri Rochefort et de ses amis.

En Angleterre, pays de liberté, la sottise et inique campagne entreprise par notre gouvernement contre les congrégations est jugée sévèrement. Nous pourrions, si la place ne nous manquait pas, citer vingt articles de journaux dans lesquels nos ministres ne sont pas ménagés. Nous nous bornons à reproduire l'article suivant du *Daily Telegraph*:

« Le gouvernement français a repris sa campagne contre les religieux et les religieuses non autorisées. Dans les affaires étrangères, le cabinet a fait preuve d'une prudence judicieuse et a refusé de prendre part à une politique de coercition active qui a mis follement l'Europe à deux doigts de la guerre. Mais sa prudence à l'extérieur est compensée à l'intérieur par de grandes résolutions dans des affaires qui ne regardent que lui. Avec autant de promptitude que de courage, il a donné l'ordre formel à quatre Barnabites italiens de quitter le territoire français dans les vingt-quatre heures.

« A Agen, les Carmes ont fermé leurs portes, mais les agents du pouvoir exécutif se sont montrés à la hauteur de la circonstance et ils ont forcé les serrures. Dans beaucoup de parties de la France, on a vu samedi des scènes pareilles; mais partout la majesté de la loi a triomphé et le gouvernement a remporté de glorieuses victoires. C'est quelque chose de voir la France reprendre le cours de ses conquêtes.

« Sans doute l'opinion publique, en ce pays, recule sagement devant l'ombre d'une perspective de guerre étrangère, toujours grosse d'incertitudes non-seulement pour la France, mais pour les autres puissances, et les citoyens de ce pays refusent de prendre part à une attaque internationale contre les douanes turques. Mais quand les ennemis à attaquer ne sont que des moines ou des religieuses, on n'hésite pas un instant. »

Cet article est un chef-d'œuvre de raillerie cruelle. Si nos ministres ne comprennent pas qu'on se moque d'eux quand on dit que sous leur administration « la France reprend le cours de ses conquêtes », c'est qu'ils n'ont ni intelligence, ni sentiment national.

M. Ivan de Wœstynne et le gérant du *Gaulois* interjetent appel du jugement rendu par le tribunal correctionnel.

Il résulte d'une lettre adressée par M. de Wœstynne à M. le général Ney, duc d'Elchingen, et qui sera incessamment publiée, que ces nouveaux débats ont principalement pour objet de mettre en relief la responsabi-

lité encourue en cette affaire par le général Ney, en raison des propos qu'il a tenus au rédacteur du *Gaulois*.

M<sup>me</sup> Kaulla, qui était à Biarritz depuis environ un mois avec un personnage étranger fort connu à Paris, a été invitée par le préfet des Basses-Pyrénées, sur un ordre venu de Paris, d'avoir à quitter le territoire français. Cette femme s'est réfugiée momentanément en Espagne.

## Etranger.

**QUESTION D'ORIENT.** — On assure que des divergences assez importantes se sont élevées entre le délégué monténégrin et le commissaire turc.

Le commissaire turc demande une nouvelle délimitation de frontières et propose au Monténégro des conditions sur le droit de navigation telles qu'elles rendraient presque inutile la possession de Dulcigno.

Le commissaire turc déclare enfin que les autorités militaires turques quitteront Dulcigno quelques heures avant l'arrivée des Monténégrins sans faire remise de la ville, qui serait occupée par les Monténégrins à leurs risques et périls.

Le Monténégro a informé les puissances des propositions turques, et leur a demandé d'aviser promptement.

Vienne, 20 octobre.

Une dépêche adressée par l'inspiration directe de l'empereur à Saïd-Pacha, par le baron de Haymerlé, déclare que le cabinet de Vienne ne veut plus tolérer les délais inventés pour la cession de Dulcigno et que la remise de cette place doit être effectuée avant samedi prochain. Les Monténégrins recevront un fort contingent russe dès qu'ils seront en possession de la ville convoitée. On craint que ceci n'amène de nouvelles complications.

Londres, 20 octobre.

Il paraît que le prince Hobanoff ne tient pas M. Gladstone quitte à si bon marché; il vient de formuler au nom de son gouvernement la réclamation de la Russie pour l'indemnité de guerre russo-turque et de prévenir le premier ministre que le cabinet de Saint-Petersbourg ne permettra aucun règlement de la dette ottomane sans qu'une part proportionnée ne soit réservée à la Russie. « Sans doute les Bondholders sont intervenants, a déclaré le prince, mais cela ne nous regarde pas; le traité de Berlin les protège, mais ce traité nous protège également et nous entendons exercer nos droits. »

**QUESTION DE GIBRALTAR.** — Le *Grand Journal* a été, dans la presse française, le premier à s'occuper des difficultés qui se sont élevées entre l'Espagne et l'Angleterre au sujet de la zone neutre autour de Gibraltar.

Quelques-uns de nos confrères, dit ce journal, nous ont reproduit sans nous citer d'ailleurs; d'autres ont nié l'existence de ces difficultés; d'autres enfin, après avoir gardé

le silence, ont été obligés de convenir qu'il y avait en effet quelque chose de sérieux dans les bruits répandus par les journaux anglais et espagnols.

Aujourd'hui, une dépêche nous apprend que le gouvernement de Madrid est en train de renforcer l'artillerie d'Algésiras, pendant que les Anglais augmentent la garnison et l'artillerie de Gibraltar.

De part et d'autre, on prend des précautions et des mesures préliminaires. L'on ne se menace pas encore, mais on prépare le terrain.

L'Angleterre a un intérêt capital à se maintenir à Gibraltar et à ne pas laisser remettre en question le traité d'Utrecht, comme le demande une partie de la presse espagnole. Elle fera donc tous les sacrifices nécessaires pour conserver ce rocher fameux qui commande la Méditerranée et sans la possession duquel le canal de Suez lui serait inutile et pourrait lui être interdit en cas de guerre.

L'Espagne se fait illusion si elle croit le moment venu de revendiquer Gibraltar. Il se peut qu'elle soit en ce moment poussée par l'Allemagne pour chercher noise à l'Angleterre, mais les caisses de Madrid sont vides, tandis qu'à Londres l'argent ne fera pas défaut. Or, l'argent est un élément puissant à notre époque, surtout pour soutenir une guerre.

Il nous semble que les Espagnols ont d'autres chiens à fouetter chez eux et qu'ils agiraient prudemment en s'occupant un peu moins de politique extérieure et beaucoup plus de réformes intérieures.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

THEATRE DE SAUMUR.

L'administration des théâtres d'Angers et de Saumur nous informe que la représentation sur notre scène de la *Fille du Tambour-Major*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, aura lieu **mercredi** prochain 27 septembre, c'est-à-dire après les fêtes de David d'Angers.

Nous reviendrons sur la *Fille du Tambour-Major*, un des plus francs succès du maestro Offenbach, mort tout récemment. Cet ouvrage, repris il y a quelques jours à Paris, et dont le succès ne s'est jamais démenti nulle part, n'a pas encore été représenté à Saumur.

*Angers-Revue* annonce que M<sup>lle</sup> Nau, première chanteuse légère, et M. Badiali, première basse, deux artistes qui ont laissé parmi nous les meilleurs souvenirs, viennent d'être engagés par M. Boulanger.

Prix de la viande de Boucherie à Saumur

Au 23 octobre 1880.

Veau et mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 2 fr. 20; — 2<sup>e</sup> catégorie, 2 fr.; — 3<sup>e</sup> catégorie, 1 fr. 80; — 4<sup>e</sup> catégorie, 1 fr. 60.  
Le bœuf, mêmes prix que par le passé.

Son visage était pâle et profondément altéré. Il y avait en lui la préoccupation inquiète et la brusque taciturnité d'un homme mécontent de soi-même, et dans l'âme duquel se livre un grand combat. A peine parvins-je à lui arracher quelques mots.

Le lendemain arriva, la veille du mariage.  
(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Une coïncidence curieuse:  
Nom du commissaire qui a expulsé les Carmes de Toulouse..... = **Robert**.  
Nom du commissaire qui a expulsé les Carmes de Montpellier..... = **Macaire**.

**Théâtre de Saumur.**  
Direction E. BOULANGER.

**Mercredi 27 octobre 1880,**  
**LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR**  
Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de Jacques OFFENBACH.  
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.  
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

ANGERS.

Il a été décidé que M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, présenterait le gouvernement aux fêtes qui auront lieu dimanche prochain pour l'inauguration de la statue de David d'Angers.

« Les Angevins, lisons-nous dans le *Patriote*, seront invités à pavoiser dans le jour de l'inauguration de la statue de notre grand David, et nous avons la certitude qu'on n'aura jamais vu flotter autant de drapeaux dans notre belle ville. »

Lundi soir, au Grand-Théâtre, on entendra M<sup>me</sup> Galli-Marié et M<sup>me</sup> Théo.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* d'hier:

« Nous avons eu, hier soir et pendant la nuit, trois incendies, se succédant à peine à quelques heures d'intervalle.

« A deux heures de l'après-midi, l'alarme était donnée. On cria au feu, faubourg Breigny. Heureusement, sur ce point, il y a eu plus de peur que de mal. C'était un feu de cheminée qui s'est déclaré au n<sup>o</sup> 149, chez un coiffeur. Les secours, qui arrivaient de différents côtés, ont été contre-mandés. Quelques seaux d'eau et un drap mouillé avaient suffi pour éloigner tout danger.

« Entre sept et huit heures du soir, le feu éclatait dans les ateliers de M. A. Laboulaye, constructeur de machines, boulevard de l'Abattoir et boulevard Henri Arnaud. En peu de temps, les flammes avaient acquis une grande intensité, au point d'éclairer l'horizon et de faire croire, au loin, à une aurore boréale. Là, le danger était sérieux, et les plus louables efforts ont été tentés pour restreindre le mal autant que possible.

« Les autorités, la troupe, les élèves du Grand-Séminaire, ceux de l'Ecole des Arts, des ecclésiastiques, trois Pères Capucins, et une foule de citoyens se sont empressés d'accourir. Les sapeurs-pompiers étaient là; les pompes de l'usine Oriolle et de l'Ecole des Arts avaient été amenées.

« Tous ces secours furent mis en œuvre avec entente et promptitude. A onze heures, on était maître du feu. Une grande partie des ateliers a été détruite et, en outre, la grande machine motrice. La maison d'habitation se trouve préservée.

« Les précautions habituelles avaient été prises, et l'on ne peut attribuer ce sinistre qu'au frottement de quelque coussinet.

« Un élève de l'Ecole des Arts a été renversé par un chariot dont la roue lui a contusionné la jambe. Un soldat pontonnier a eu l'œil droit assez gravement brûlé par une flamme.

« Le troisième incendie a eu lieu rue Saint-Aubin, maison Chouannière, coiffeur. Il était deux heures de la nuit quand on s'en est aperçu. Le feu a pris, on ne sait comment, dans une cave située immédiatement au-dessous du magasin. Il a fallu briser le plancher, de là des dégâts plus considérables que ceux causés par le feu. Les marchandises, toutes de luxe, ont dû être délogées à la hâte, et sont pour la plupart perdues.

« A 7 heures 1/2, ce matin, une pompe manœuvrait encore. »

Nous lisons, hier matin, dans le *Français*:

« Une dépêche d'Aix, que nous avons publiée hier, a fait connaître l'ovation que les Capucins d'Aix avaient reçue à la suite d'un incendie qu'ils avaient contribué à éteindre. Dans les villes du Midi où les religieux ont des couvents, on sait que l'on peut compter sur eux toutes les fois qu'il y a un désastre, mais spécialement un incendie, une inondation ou une épidémie. Ce sont les Capucins qui furent en France les inventeurs des premières pompes à incendie. A une époque où le service des pompiers n'existait pas aux frais des villes ou de l'Etat, les Capucins avaient en quelque sorte comme profession d'éteindre les feux. »

On a vu plus haut que les Capucins d'Angers n'ont pas manqué aux traditions de leur ordre.

Le numéro d'*Angers-Revue* qui a paru hier offre à ses lecteurs: 1<sup>o</sup> le dessin de la statue de David; 2<sup>o</sup> une vue de la maison où est né le grand sculpteur. — Dans le texte se trouve: une biographie de David d'Angers, par Louis de Romain; David d'après lui-même, recueil de pensées et réflexions du célèbre artiste; David musicien.

charmante; et lorsque enfin elle se leva pour le départ (Pétronille allait allumer la lampe!), ce fut en petite personne tout à fait décidée, et tout à fait contente de l'être, qu'elle présenta triomphalement son Hollandais à Bernardine, puis à Roger, en leur disant:

— Cousine... cousin... je ne veux pas sortir d'ici sans vous faire part d'une grande nouvelle qui intéresse toute la famille... M. Vanstrael, d'Amsterdam, mon futur mari!

— Ah! fit le vicomte, avec un mouvement très-marqué de surprise et de dépit, qui n'avait de signification que pour moi seul, mais qui pour moi clairement signifiait: Déjà!... Je n'aurais pas cru qu'elle se décidât si tôt... ce n'est pas là ce qu'elle m'avait promis, etc., etc.

Il y a tant de choses parfois dans un ah!

La Maniquette n'eut garde de manquer l'interprétation de celui-ci, et se *crochant* à l'Amsterdamois, qui venait de saluer solennellement la vicomtesse et le vicomte de Fontanelle, elle reprit avec une intraduisible impertinence:

— Roger... ne vous restez-il pas quelques affaires à régler avec mon père? S'il vous plaisait de nous accompagner jusqu'à Trouville, vous pourriez tout terminer dès ce soir, et je vous renverrais avec la voiture. Voulez-vous?

Oh! lâcheté humaine! Fontanelle s'empressa d'accepter, et comme excuse vis-à-vis de nous

tous:

— Il s'agit de ces dix mille francs que j'ai promis à Jacques, dit-il très-vite; Jacques en a besoin, et sans retard, puisqu'il va partir. Ma foi, je profite de l'occasion. Vous permettez, Bernardine?

— Roger, fit-elle en souriant, est-ce que vous n'êtes pas libre?

— Je vous le renverrai de bonne heure, s'empressa de dire Anastasio à Bernardine, mais avec un tout autre sourire.

Puis, après un cérémonieux salut, après une seconde embrassade aussi sincère que la première, après un dernier mot à effet, elle sortit au bras de Vanstrael.

Roger les suivait, le groom suivait Roger.

Je me fis un devoir, un plaisir, de rester auprès de Bernardine; et, dans la crainte que son calme apparent ne cachât quelque secrète blessure, je m'appliquai à lui prouver que le vicomte avait eu raison. Bien plus, me rappelant la longue attente et les larmes de l'avant-veille, je lui persuadai d'avance que son fiancé ne pouvait rentrer que fort tard, et finalement je la contraignis à remonter chez elle, en lui disant:

— Dormez en paix cette nuit, Bernardine, et ne faites que de doux rêves... J'ai des lettres à écrire, moi... J'attendrai Roger...

Mes prévisions ne me trompaient pas, il ne rentra que longtemps après minuit.

## Une réunion électorale A TOURS.

Lundi, une réunion publique avait lieu au Cirque. Le but de cette assemblée devait être de choisir un certain nombre de membres républicains, pour former le comité républicain dont la mission est de diriger les élections municipales et législatives.

Il y a quinze jours, une première invitation avait été lancée, mais, suivant un mot donné, la réunion n'eut pas lieu, faute d'auditeurs. Aujourd'hui, la vaste enceinte du Cirque est complètement garnie, et, au dire de bon nombre d'électeurs, on est trop nombreux pour s'entendre.

Parmi cette foule, il est bon de dire de suite que toutes les opinions sont représentées : légitimistes et bonapartistes sont mêlés aux républicains qui sont les plus nombreux. La réunion était annoncée pour huit heures, mais M. Rivière était en ce moment occupé à une autre besogne beaucoup plus sérieuse. Il conférait avec les autorités locales, cherchant un moyen républicain pour faire circuler les brailards qui encombraient la rue de la Scellerie en stationnant devant la porte des Jésuites. Ce moyen tout républicain, ce fut naturellement l'appel à la force armée.

M. Rivière, donc, n'arriva qu'à huit heures et demie, et certes il était grand temps, car les mécontents étaient nombreux et l'on commençait à crier. A l'arrivée de M. Rivière, quelques braves seulement se firent entendre. Mauvaise augure pour la séance ; et le conférencier l'a si bien compris que, pour attirer à lui son auditoire, il a cru devoir jeter un peu de son fiel sur le dos de pauvres Jésuites qui s'occupent fort peu de lui. A-t-il réussi ? Nous ne le croyons pas, si nous en jugeons par le résultat qu'il a obtenu.

« Une autre question, citoyens, continua M. Rivière, nous a réunis aujourd'hui. Une question grave et très-importante. Vous savez, mes chers électeurs, que le Comité républicain de Tours, dont je suis le président, a cru devoir résilier son mandat. Vous êtes donc invités aujourd'hui à élire vingt républicains, choisis par nous, et que vous connaissez, puisque vous devez avoir la liste entre les mains. Ces vingt personnes ont pour mission de faire les élections municipales et législatives. C'est donc une chose grave qui mérite toute votre attention et toute votre bonne volonté. Si, parmi les auditeurs, quelqu'un veut prendre la parole, la place est libre, car notre devise c'est la liberté pour tous. »

A cet appel si démocratique, plusieurs ont répondu, et disons de suite que nous verrons dans le courant de ce compte rendu de quelle façon M. Rivière comprend, dans la pratique, la liberté pour tous.

M. Gratien, libraire à Tours, demande la parole et vient se placer à côté de M. Rivière :

« Citoyens, l'honorable président du comité républicain de Tours vient vous dire aujourd'hui : Vous avez un comité à nommer, voici votre liste où sont inscrits vingt noms, prenez-la et votez. »

Ce langage de l'adversaire jadis implacable de la candidature officielle m'étonne et me surprend grandement. Dans un pays de suffrage universel, tout le monde est souverain et nous ne voulons pas que les promoteurs de la liste que vous avez en mains, et qui sont les trois adjoints de notre ville, nous ne voulons pas, dis-je, que ces trois messieurs, que j'honore d'ailleurs, viennent nous dire : Voici notre liste, votez-la ! Les républicains sont étonnés de trouver dans la bouche de M. Rivière un langage aussi peu démocratique que celui que nous venons d'entendre. Nous républicains, à qui on a refusé la publicité du journal républicain et qui ne voulons pas entrer dans la voie peu libérale dans laquelle s'est engagé devant vous M. Rivière, voici ce que nous proposons :

Nous voulons une liste composée d'une quarantaine de noms, et dimanche prochain nous viendrons déposer sans réunion préalable, sans encombrement et librement, dans l'urne, un bulletin sur lequel vingt noms seulement auront été conservés après mûre réflexion et renseignements approfondis sur la valeur des hommes qui nous auront été présentés. »

Une explosion de braves vint saluer la fin de ce discours.

Nous, simples spectateurs, nous avons pu remarquer l'embarras de M. Rivière, hâtant, suant, furieux, mais bridé et impuissant. Malheureusement, il a fallu que M. Rivière boive jusqu'à la lie cette coupe au fond de laquelle, depuis qu'il est député, il semble avoir laissé dormir les principes libéraux dont, jadis, il assaisonnait tous ses discours.

Cependant, M. Rivière se lève, et d'un ton piteux, qui montre son embarras et sa colère, il froisse de nouveau son auditoire en prétendant qu'il est très-difficile de trouver des hommes voulant faire partie d'un comité républicain. Il rappelle la difficulté rencontrée par le Conseil municipal de Tours, à l'époque où des élections ont été jugées nécessaires, pour trouver deux conseillers municipaux adversaires des processions.

Souvent et vivement interrompu, M. Rivière se résigne au silence, et donne la parole à un ouvrier, menuisier, nous a-t-on dit.

« N'attendez pas de moi des phrases, dit cet électeur, je viens seulement vous dire, citoyens, que vous ne pouvez pas adopter la liste présentée par M. Rivière, nous ne voulons pas qu'on nous fasse la carte forcée. Puisque M. Rivière a parlé des processions... » (Interruption, bruits, cris nombreux... M. Rivière cause nonchalamment à un de ses adjoints, il semble ailleurs.) Plusieurs voix lui crient : « Levez-vous donc ! Faites donc faire silence ! » Rien, paroles inutiles. Tout-à-coup, M. Rivière se rappelle qu'il est président de la réunion et rétablit le silence. C'est alors qu'il reçoit en pleine poitrine cette boutade d'un ouvrier : « Monsieur le président, un ouvrier veut parler, vous ne vous occupez pas de nous, nous protestons. »

A bout de patience, le cœur ulcéré, la mine déconfite, M. Rivière, accompagné de ses adjoints, quitte la salle, honteux et confus.

La nomination des membres du comité républicain de Tours a donc été ajournée par la faute de M. Rivière et consorts, dont l'arbitraire et le sans-gêne ont révolté les républicains.

Le héros de la séance a été M. Gratien. Sur 2,500 électeurs, il n'y en avait pas 150 qui fussent avec M. Rivière et de l'avis unanime, a remporté une veste de première grandeur. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

### CHATEAUGONTIER.

Lundi dernier, à 8 heures du soir, a eu lieu à la Mairie le mariage civil de la deuxième rosière de Châteaugontier, M<sup>lle</sup> Goubar (Augustine-Victorine), ouvrière, avec M. Gagneux (Julien-Pierre), ouvrier forgeron.

La salle des mariages, pour cette circonstance, avait été brillamment éclairée.

Le lendemain a eu lieu le mariage religieux.

Notre seconde rosière était conduite à l'église par M. Sylvain Pichon.

(Journal de Châteaugontier.)

### NANTES.

A l'audience correctionnelle de mardi, à Nantes, on voyait près de la barre du tribunal un grand nombre de bouteilles sur lesquelles se lisaient les mots : *gomme, orgeat, groseilles, grenadine*, etc., etc. C'étaient des sirops dans lesquels le sucre est remplacé par la glucose. Comme les étiquettes sont de nature à faire croire que ces sirops sont composés avec du sucre, le fait d'avoir exposé ces marchandises en vente constitue le délit de tromperie sur la nature de la chose vendue. Six marchands de vins ou fabricants de liqueurs sont venus répondre de ce délit : trois d'entre eux, dont la bonne foi a paru évidente, ont été acquittés ; les trois autres ont été condamnés chacun à cent francs d'amende.

Les substances alimentaires sont falsifiées avec une telle audace que les consommateurs applaudiront à ces condamnations. Nous espérons, dit l'Espérance du Peuple, que cette leçon sera profitable aux marchands qui l'ont subie et à tous ceux qui seraient tentés de les imiter.

LA TOURAINE. — Nous lisons dans la Chronique mondaine du Grand Journal, signée « Jeanne de Chaville » :

« Devant l'agitation générale qui se produit jusque et surtout dans nos salons,

l'œuvre du chroniqueur mondain est difficile. Cependant, il y a encore quelques réceptions, et on nous écrit du Mortier, château de M. de Flavigny, qu'il y a été donné une charmante soirée. La jeune M<sup>lle</sup> de Flavigny, fille de cette adorable beauté nommée M<sup>lle</sup> Moitessier, a chanté et joué, avec la finesse d'esprit qu'on lui connaît, une petite opérette de Reber et une saynète de Bornier. M. Manuel de Gramédo, neveu de M. Cordier, ancien receveur général de Tours, et M. Victor Maignan, lui donnaient la réplique. M. de Podenas était chef d'orchestre et violon soliste. Il faut connaître la Touraine pour comprendre le charme des promenades dans le parc du Mortier ; il fait doux à vivre dans ce pays calme et sans grandes sensations ; tout, jusqu'au langage des paysans, est gracieux, et, s'il est vrai de dire qu'habitants la Touraine on ne subit pas les grandes joies passionnées, il est vrai aussi d'affirmer que les douleurs sont moins cruelles dans ce pays d'apaisement où le souffle général est bienveillant. »

### Banque de France.

#### AVIS AU PUBLIC.

Jusqu'à présent, la Banque imposait à ceux de ses Comptes Courants qui ne résidaient pas dans les villes où elle a des Succursales, l'obligation d'y élire domicile et de s'y faire représenter.

Cette règle, qui privait des bienfaits du crédit une classe considérable de négociants et d'industriels qui habitent les petites villes ou la campagne, vient d'être modifiée par le Conseil général de la Banque.

A l'avenir, les négociants domiciliés hors du chef-lieu des succursales pourront être, avec l'approbation du gouvernement de la Banque, admis au Compte Courant, avec faculté d'escompte, sans condition de résidence.

La remise des bordereaux d'escompte, l'envoi des fonds, et en général toutes les opérations effectuées entre la Banque ou ses Succursales et les Comptes Courants extérieurs pourront se faire par correspondance.

Les Directeurs des Succursales ont reçu les instructions nécessaires pour la mise à exécution de ces nouvelles mesures, et ils les porteront à la connaissance des négociants intéressés. (25 septembre 1880.)

### Dernières Nouvelles.

On assure que le général Farre qui était opposé, en principe, à saisir la justice militaire des faits reprochés au général de Cisse, s'est ému des révélations qui lui parviennent chaque jour, notamment de celles relatives à l'achat de chevaux réformés en Allemagne et qu'on aurait acceptés pour la remonte française.

Dans ces circonstances, le ministre de la guerre serait disposé à poser la question au conseil des ministres.

Nous avons de sérieuses raisons de croire que le conseil se prononcera pour la convocation du conseil de guerre.

On assure que la nouvelle de l'appel interjeté par M. Ivan de Woestyne et le gérant du Gaulois, contre le jugement qui les a frappés, ne serait pas étrangère à cette détermination du ministre de la guerre.

Le Télégraphe croit savoir que le général de Cisse doit faire paraître dans les journaux une réponse à la lettre du général Farre.

Berlin, 24 octobre.

Les nouvelles de Dulcigno sont défavorables, mais dans les cercles officiels de Berlin on dit que le nœud des difficultés est plutôt à Cattigne qu'à Constantinople, et on attribue aux conseils de l'Angleterre et de la Russie des difficultés soulevées par les Monténégrins. On prête aussi l'intention à l'Angleterre de reprendre immédiatement la question grecque et celle d'Arménie après la solution de l'affaire de Dulcigno.

La Correspondance provinciale, pour rassurer les esprits inquiets sur le retard apporté à la cession de Dulcigno, dit qu'il n'y a aucun motif de douter sérieusement de la volonté de la Porte d'effectuer la livraison de cette place.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 octobre.

La journée est excellente à tous égards. Le bilan

de la Banque de France prouve que les sorties d'or se ralentissent au milieu d'un mouvement commercial très-animé. L'escompte devient plus facile à Londres et à Berlin ; les marchés allemands s'améliorent. Il résulte de cet ensemble de circonstances que la hausse prend chez nous de nouvelles forces.

On est à 120.70 sur le 5 0/0, à 87.45 sur l'Italien et à 74.25 sur le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche.

Le progrès de la Banque d'escompte est remarquable à 838.73 ; à ces cours, les portefeuilles ont raison de se munir de cette valeur qui a droit à des cours bien supérieurs. La Banque hypothécaire est également en avance à 632.50.

Ce mouvement est d'autant plus digne de fixer l'attention qu'on sait avec quelle prudence procède cette valeur. La Société générale française de Crédit offre en ce moment les cours les plus favorables aux achats. Ajoutons que les acheteurs ont le bénéfice de l'acompte de 15 fr. qui va être mis en paiement sur le dividende de l'année courante.

Il y a des demandes suivies sur les actions de la Banque de dépôts et d'amortissement ; les cours qui se pratiquent laissent une marge importante à la hausse.

Nous signalons la bonne tenue des Bons privilégiés de l'Assurance financière, aux cours qui ont été gagnés depuis l'admission de ces titres à la cote officielle. Les avantages et les garanties que présente ce placement doivent donner la certitude d'une hausse importante dans un délai prochain.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des résultats si favorables acquis par la Foncière-Transport pendant les neuf premiers mois de son fonctionnement. On estime que les bénéfices de ce premier exercice ne seront pas inférieurs à 500,000 francs, toutes réserves déduites pour risques en cours et sinistres à prévoir ; les titres ne resteront donc pas même une seule année improductifs, comme cela arrive souvent pour les valeurs d'assurances ; c'est une cause de plus-value importante et immédiate dont les acheteurs actuels auront tout le bénéfice.

On cote 975 sur le Crédit lyonnais ; 595 sur la Société générale ; 1,157.50 sur la Banque de Paris et 1,367.50 sur le Crédit foncier.

## AU PRINTEMPS

### NOUVEAUTÉS

SAUMUR

(Ancienne Maison BIZERAY.)

### RENSEIGNEMENTS

Sur notre prochaine mise en vente

Les Riches Etoffes de Soie — Velours ciselé — Satin merveilleux — Brocart — Peluches — Damas — Loutres — et les Draps anglais ont été largement employés à la Fabrication sans rivale de nos Confections et Costumes.

Nos Vêtements Riches, de l'avis de toutes les Dames, constituent un Genre à part, à cause de leur incontestable supériorité de goût et d'exécution.

Nous ne pensons pas que l'on puisse rencontrer ailleurs même à peu près d'une aussi belle collection de modèles nouveaux.

A ce groupe de Vêtements et Robes Riches, nous joignons depuis deux ans des GENRES MOINS COUTEURS. — Cette Saison, nous l'avons fait dans des proportions inusitées. Les Dames sont donc certaines de trouver des assortiments remarquables, leur donnant toute satisfaction — qu'il s'agisse d'un Vêtement Très-Riché ou à Bas Prix.

Nous avons décidé de joindre à nos diverses créations récentes, dont la dernière surtout, — LE CORSET, — a eu un si prompt succès,

### UN COMPTOIR SPÉCIAL

DE

VÊTEMENTS ET COSTUMES D'ENFANTS

(Fillettes et Garçonnetts).

Et nous appliquerons strictement à ce nouveau rayon les principes qui font la prospérité toujours croissante de tous nos objets confectionnés.

Les Dames sont vivement engagées à nous visiter à partir du

**LUNDI 25 OCTOBRE**

Jour définitivement fixé pour l'ouverture de notre saison d'AUTOMNE-HIVER.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878  
Pour DÉTACHER  
TOUTES LES ÉTOFFES  
Demandez  
**L'ESPRIT MINÉRAL  
ZUCCANTI**  
le seul  
ne laissant  
aucune odeur.  
FLACON Paul MILLOT, Pr<sup>o</sup> FLACON  
1.50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1.50  
Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt, chez M. ERNOU, pharmacien.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
5 %	85	85	25	Crédit Foncier colonial				C. gén. Transatlantique	597	50	2	50
4 1/2 %	87	85	25	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	10		Canal de Suez	1294	50	6	25
4 %	115		50	Obligations foncières 1877	361		50	Société autrichienne	595			
Obligations du Trésor	120	65	17	Obligations communales 1879	478			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor nouvelles	517	50		Obligat. foncières 1879 3 %	470	1		Est	392			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	516	25	1	Soc. de Crédit ind. et comm.	740		10	Midi	390			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504			Crédit mobilier	643	75	1	Nord	397			
1865, 4 %	520			Crédit Foncier d'Autriche	750			Orléans	393			
1869, 3 %	399			Est	777	50	2	Ouest	391			
1871, 3 %	395			Paris-Lyon-Méditerranée	1435	10		Paris-Lyon-Méditerranée	392			
1875, 4 %	514	50	1	Midi	1058	75		Paris (Grande-Ceinture)	387			
1876, 4 %	515			Nord	1653		5	Paris-Bourbonnais	391			
Banque de France	2540		10	Orléans	1244	25	8	Canal de Suez	568			
Comptoir d'escompte	970		50	Ouest	827	50	7					
				Compagnie parisienne du Gaz	1370		2					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures	8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6	45
8	56
1	35
3	39
7	15
10	37

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus, express, omnibus-mixte.
8	21
9	40
12	40
4	44
10	28

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

# GOUBY-MAURICE

Rue Haute-Saint-Pierre, 39, près les Grands Magasins de la Ville de Paris

## SAUMUR

Préviens sa nombreuse Clientèle qu'il vient de recevoir un Choix immense de Calorifères, Cuisinières, Poêles et Cheminées, depuis les plus bas prix jusqu'aux modèles les plus riches.

### POÈLE MOBILE

Système américain, pouvant se rouler tout allumé d'un appartement dans un autre.

### BRASEROS

APPAREILS SANS TUYAUX.

### PHARE AMÉRICAIN

Laissant voir le feu tout autour, et chauffant par le rayonnement direct.

### POÈLE ROULANT

SYSTÈME IRLANDAIS.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

Suivant exploit de Papin, huissier à Montreuil-Bellay, en date du vingt octobre mil huit cent quatre-vingt, enregistré.

M<sup>me</sup> Marie-Françoise Renard, épouse de M. Célestin-Joseph Salomon, épicière au Puy-Notre-Dame, demeurant avec lui.

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beaurepaire, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrier, n° 12.

A formé sa demande en séparation de biens contre :

1<sup>o</sup> M. Célestin-Joseph Salomon, épicière au Puy-Notre-Dame, son mari;

2<sup>o</sup> M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, au nom et comme syndic de la faillite de M. Salomon.

Pour extrait : BEAUREPAIRE. (655)

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,

Et de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques.

### CABINET D'ARCHITECTE

De M. Ernest PIERRE, récemment décédé à Saumur.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, commis à cet effet, le vendredi vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt, à une heure précise de l'après-midi.

A la requête de M<sup>me</sup> Amélie-Alphonse Poupard, veuve de M. Ernest Pierre du Piètre, en son vivant architecte, demeurant à Saumur, rue Bodin, cette dame agissant comme ayant accepté, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, le legs universel à elle fait par son mari, aux termes de son testament olographe en date à Saumur du vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt, enregistré et déposé en l'étude de M<sup>e</sup> Méhous, notaire à Saumur.

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beaurepaire, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur.

Et en exécution d'un jugement rendu sur requête par la chambre du conseil du tribunal de Saumur, le

neuf octobre mil huit cent quatre-vingt, enregistré.

Ce cabinet sera mis en vente sur la mise à prix de mille francs, fixée par le jugement sus-énoncé.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, et à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué.

Dressé par l'avoué-licencié sous-signé.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt, folio, case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE. (656)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication volontaire.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire,

Le dimanche 24 octobre 1880, à midi.

### UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Temple, n° 18, appartenant à M. Brazille.

MISE A PRIX : 10,000 FRANCS.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (649)

### BEAU MOBILIER

A Vendre aux Enchères

APRÈS DÉCÈS,

Au château de la Justinière, Commune de Chouzy (près Blois),

LE DIMANCHE 24 OCTOBRE 1880 et jours suivants, à une heure,

PAR MM. LES COMMISSAIRES-PRISEURS DE BLOIS.

Trois salons, — Chambres à coucher, — Salle à manger en chêne, — Vins d'Espagne, etc., etc.

MATÉRIEL COMPLET DE CHAMPANISATION

Les objets d'art seront vendus le Mardi 26 Octobre, et le Matériel de Champanisation le Mercredi 27. 5 0/0 au comptant. (657)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### MAISON

Située à Saumur,

RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.

S'adresser à M. COURTET. (553)

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le dimanche 7 novembre 1880, à deux heures après midi,

Au château de Brézé,

### BEAUX PEUPLIERS

NOYERS ET PIEDS DE CHÊNE

Dépendant de la terre de Brézé,

ET LES

### COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignés.

1<sup>o</sup> La coupe de la Bouchardière, contenant 15 hectares, située commune de Saint-Cyr-en-Bourg. Cette coupe est divisée en deux lots qui pourront être réunis :

1<sup>er</sup> lot, contenant 8 hectares 33 centiares. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 114 dits anciens, 90 dits modernes, 136 dits cadets et 91 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

2<sup>o</sup> lot, contenant 7 hectares 67 centiares. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 79 anciens, 66 modernes, 117 cadets et 133 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

2<sup>o</sup> La coupe du Petit-Bois-Semé de la Bouchardière, contenant 1 hectare, située commune de Brézé. On vendra avec le taillis les chênes ci-après désignés : 30 anciens, 31 modernes, 64 cadets et 79 balivettes; tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

3<sup>o</sup> Quatre-vingt-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés à la Pièce-de-l'Île.

4<sup>o</sup> Soixante-un pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés au Pré-Buissonneau.

5<sup>o</sup> Cinquante-quatre pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés à la Gache-de-Baffou.

6<sup>o</sup> Trente-huit pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés dans les Prés-de-la-Rivière.

7<sup>o</sup> Vingt-huit pieds de noyers, numérotés et marqués au chiffre D.-B., situés sur la ferme du Bois-de-Saumoussay, commune de Chacé.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### GRANDE CAVE

Située à Saint-Florent.

S'adresser à M. GAATIEN. (633)

### L'UNION

DES

GRANDS PRODUCTEURS

### COULON

AGENT,

Rue de Poitiers, 19, Saumur.

Expédition directe de chez le propriétaire, transport et droits de régie au compte de l'acheteur. Correspondance tous les jours. Les demandes n'émanant pas de l'agent n'ont aucune suite.

### TARIFS.

VINS ROUGES DU MIDI.

La pièce de 220 à 225 litres :

Montagne ordinaire	80 fr.
d <sup>e</sup> 1 <sup>er</sup> choix	85 »
Minervois ordinaire	90 »
d <sup>e</sup> 1 <sup>er</sup> choix	95 »
Narbonne bourgeois	100 »
d <sup>e</sup> supérieur	105 »
Saint-Georges	105 »

Année 1878, 5 fr. en plus.

ON DEMANDE DES COURTIERS

pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial.

Bonnes remises. S'adresser au bureau du journal.

UN NÉGOCIANT DE BRUXELLES

désire représenter une maison de Saumur, pour les Vins mousseux.

— Ecrire poste restante, Bruxelles, initiales R. C. A. — Bonnes références. (640)

### CHARBONS SANS FUMÉE

M. STEARS vient de conclure un traité pour faire venir du charbon directement de l'Angleterre, et il croit être agréable à sa clientèle en la faisant profiter d'un prix réduit, pourvu que ce soit par wagons entiers, livrés directement de la gare à la résidence des consommateurs.

Toutes autres espèces de charbons livrés dans les mêmes conditions, par wagons, subiront également une diminution.

M. STEARS pense être le seul à Saumur qui fasse venir ses charbons par navires entiers, directement d'Angleterre, ce qui lui permet de diminuer les prix. (639)

### GUÉRISON GARANTIE

des maladies les plus incurables de la Poitrine, du Cœur, des Nerfs, de la Peau, des maladies contagieuses des deux sexes et vices du sang.

TRAITEMENT SUPÉRIEUR du D<sup>r</sup> PUINE, ex-interne des hôpitaux.

Paris, 20, rue des Martyrs.

Consultations tous les jours, de midi à 4 heures, et par correspondance.

Envoi de preuves de guérisons recon- nues incurables. (519)

### BONBONS PURGATIFS

Du D<sup>r</sup> BRÉBANT.

Prix : 1 fr. et 0 fr. 50. Purgatif doux, facile à prendre. Convient à tous les âges et à tous les tempéraments.

Bonbons vermifuges du D<sup>r</sup> BRÉBANT. Dépôt à Saumur, pharmacie CLOSIER, 20, rue du Marché-Noir. (606)

### Grande Tuilerie de Bourgogne à MONTCHANIN (Saône-et-Loire), FONDÉE en 1860

Société Anonyme. — Capital : 4 millions de francs.

PRODUCTION ANNUELLE :

30 MILLIONS de Tuiles, Carreaux, Briques, Hourdis et Accessoires de Bâtimens.

Marque de Fabrique Déposée (seule authentique) :

### BOURGOGNE MONTCHANIN

(Saône-et-Loire).

La Supériorité des Produits de Montchanin est consacrée partout, en France et à l'Etranger, par plus de 20 ans d'ÉPREUVES.

SE DÉFIER DES IMITATIONS.

Entrepôt : M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, 68, Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.